

Communiqué de presse

L'Université Paris-Dauphine inaugure son incubateur

Paris, le 28 juin 2012 - L'Université Paris-Dauphine et sa fondation inaugure aujourd'hui **l'incubateur Dauphine**. L'inauguration aura lieu ce soir à 18h30 dans les locaux de l'incubateur à l'université. Créé en avril 2012 et hébergé par la Fondation Dauphine, cet incubateur est dédié à l'accompagnement de start-ups d'étudiants dauphinois et encourage la culture entrepreneuriale. En lien avec l'association des anciens diplômés Dauphine Alumni, il œuvre au rayonnement de Dauphine par la promotion de projets créatifs et innovants.

« La réussite de ce lancement est en grande partie due à la volonté commune et affichée de la Direction de la Fondation, de la présidence de l'Université et de Dauphine Alumni. Cette convergence d'intérêts doit permettre à l'incubateur de Dauphine de devenir l'un des incubateurs les plus innovants de la place de Paris. Le nombre élevé de demandes reçues (plus d'une vingtaine) témoigne de la forte culture entrepreneuriale présente à l'Université Paris-Dauphine », déclare **Philippe Dapsens**, directeur de l'Incubateur, ancien de Dauphine, ambassadeur de la Fondation et professeur affilié.

L'incubateur répond à une triple mission :

Informier, sensibiliser et former les étudiants de Dauphine à la création de start-up, les coacher dans leur projet de création d'entreprise, et aider les incubés dans leur recherche de financement.

« L'incubateur Dauphine inscrit sa mission sur le long terme. Il offre la possibilité aux porteurs de projet d'accéder à des dispositifs clés, en particulier un coaching individualisé tuteur-enseignant, un environnement de travail adapté, un plan de communication ciblé, un budget propre. Nous travaillons en étroite collaboration avec les anciens de Dauphine, la Fondation et les enseignants-chercheurs de l'université », ajoute **Elyès Jouini**, président de la Fondation Dauphine.

Des candidatures sélectionnées par un jury de professionnels de l'innovation :

L'incubateur évalue notamment la dimension innovante du projet, sa cohérence avec les disciplines dispensées à Dauphine, et plus largement sa pertinence et sa vision. Les porteurs de projets sont également évalués en fonction de leur valeur ajoutée, ainsi que de leurs compétences et complémentarité. Deux prérequis prévalent lors de la sélection des dossiers : les projets présentés doivent comprendre au minimum un étudiant/diplômé de l'Université Dauphine et au maximum quatre titulaires.

Sous l'impulsion de **Philippe Dapsens**, le jury de sélection est composé d'entrepreneurs expérimentés. Une quinzaine de projets ont déjà été audités et un premier porteur de projet a été sélectionné en avril dernier : la plateforme **SPEAR**, spécialiste de la finance participative et solidaire. L'équipe, composée de quatre personnes – trois étudiants (Dauphine, HEC, Ecole Centrale Paris) et un diplômé salarié (EPITECH) - s'est donnée comme vocation de réconcilier la finance avec l'économie réelle.

A propos de l'Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur exerçant des activités de formation (initiale et continue) et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, mathématiques, informatique, droit, sociologie et science politique). Avec 386 professeurs permanents, 9500 étudiants dont 4566 en Master, et plus de 159 formations de niveau Licence, Master et Doctorat. Accréditée Equis en 2009, l'Université Paris-Dauphine est l'une des universités leaders en Europe dans son domaine et est membre fondateur de PSL (Paris Sciences et Lettres), qui fait partie des initiatives d'excellence retenues par un jury international dans le cadre du Grand Emprunt.
www.dauphine.fr

A propos de la Fondation Partenariale Paris-Dauphine

La Fondation Partenariale Paris-Dauphine a été créée en octobre 2008 grâce au soutien de six entreprises fondatrices : Bouygues, Bolloré, Exane, Crédit Foncier, Lagardère et GDF-SUEZ et deux grands partenaires : BNP Paribas et la CDC.

Source de financement de projets innovants, la Fondation soutient six grands axes de développement de Dauphine : le rayonnement de la recherche, le développement de l'international, l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, l'accès à la culture et la rénovation du campus.

Elle abrite actuellement huit chaires d'enseignement et de recherche, l'incubateur de Dauphine et le programme Egalité des chances.

www.fondation.dauphine.fr

Contact presse :

Cécile Fondeur

Université Paris-Dauphine

Tel : 01 44 05 41 03

Cecile.fondeur@dauphine.fr

